

## CONCLUSIONS DE LA PRÉSIDENTE - CONSEIL EUROPÉEN DE GÖTEBORG - 15 ET 16 JUIN 2001

1. Le Conseil européen s'est réuni à Göteborg les 15 et 16 juin afin de définir des orientations politiques pour l'Union. Il a :

- confirmé les avancées qui ont marqué les négociations et s'est mis d'accord sur le cadre destiné à mener l'élargissement à bonne fin, et fait avancer le débat sur l'avenir de l'Union;
- adopté une stratégie de développement durable et ajouté une dimension environnementale au processus de Lisbonne pour l'emploi, la réforme économique et la cohésion sociale;
- fourni des orientations pour que la politique économique soutienne la croissance et encourage les réformes structurelles;
- manifesté sa ferme intention d'agir de concert face aux crises actuelles, en particulier celles qui ont pour cadre le Moyen-Orient et les Balkans occidentaux.

[...]

### **I. L'AVENIR DE L'EUROPE**

3. Avec l'élargissement et la mondialisation, l'Union européenne se trouve face à des perspectives et des défis considérables. L'ouverture du débat public sur l'avenir de l'Europe a marqué le début des préparatifs en vue de la tenue d'une conférence intergouvernementale en 2004. S'ajoutant aux efforts en cours pour réformer et moderniser les structures et les méthodes de travail, cette conférence permettra d'adapter les traités fondateurs de l'Union et ses institutions aux nouvelles réalités et aux attentes de ses citoyens.

4. Le processus de ratification du traité de Nice va se poursuivre afin que l'Union soit en mesure d'accueillir de nouveaux États membres à partir de la fin de 2002. Pour ce qui est du référendum irlandais, le Conseil européen confirme les conclusions adoptées par le Conseil "Affaires générales" le 11 juin à Luxembourg, y compris le fait qu'il était disposé à aider par tous les moyens possibles le gouvernement irlandais à trouver une issue. Il réaffirme son attachement à l'élargissement et à la poursuite du bon déroulement des négociations d'adhésion.

[...]

#### ***Débat sur l'avenir de l'Union***

15. Le débat public sur le développement futur de l'Union européenne a été lancé le 7 mars. Le rapport de la présidence fait le compte rendu des nombreuses initiatives encourageantes qui ont été prises depuis lors. Ce débat, auquel sont associées toutes les composantes de la société, doit se poursuivre activement au cours des prochaines années. Dans le cadre de la préparation de la conférence intergouvernementale de 2004, les États membres et les pays candidats sont invités à faire le point du débat au niveau national et à faire rapport aux futures présidences. La réflexion sur la manière de structurer la phase préparatoire à la CIG 2004 et d'élargir la participation à cet exercice, éventuellement en créant une enceinte ouverte, se poursuivra jusqu'au Conseil européen de Laeken.